

Chapelle de Notre-Dame-de-Fatima

APPEL À PROPOSITIONS POUR RECONVERSION DU LIEU



Ce document s'adresse aux **organismes à but non lucratif**, ainsi qu'aux **entreprises privées**.



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ

La Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez se situe dans la région de Lanaudière et dans la MRC de la Matawinie. Destination au cœur des activités récréotouristiques et culturelles de la région, Saint-Alphonse-Rodriguez est découpé par les contours des collines du piémont et ses 32 lacs.

Lieu de villégiature, la municipalité est au carrefour de nombreuses activités de plein air pratiquées sur les différentes pistes de randonnée et sentiers multifonctionnels (marche, vélo de montagne, fatbike, ski de fond et raquette). Les citoyens et les villégiateurs peuvent également pratiquer des activités nautiques et le patin à glace sur certains lacs.

Le centre du village rassemble le noyau paroissial où se trouvent des maisons à valeur patrimoniale notable. Le parc des Arts est l'hôte de multiples manifestations socioculturelles, comme les Doux Jeudis sous les étoiles et les Beaux Dimanches.

Tout au long de l'année, le village est bien vivant à Saint-Alphonse-Rodriguez! Lors de la belle saison, des prestations en plein air s'activent sur la place publique, attirant touristes, citoyens et villégiateurs, unis autour de la culture, dans une ambiance festive et conviviale. Cinéma en plein air, spectacles extérieurs gratuits, pique-nique avec animation musicale. En hiver, rendez-vous au cœur du village pour le classique carnaval de février. Une culture vivante est signe d'une communauté bien en santé. À Saint-Alphonse-Rodriguez, nous sommes fiers d'offrir une diversité d'activités, fêtes et événements gratuits ou à peu de frais.

Nombre d'habitants permanents : 3 245
Nombre d'habitants saisonniers : 7 500

Sources : Tourisme Lanaudière et le site web de la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez.

LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME-DE- FATIMA

La Chapelle de Notre-Dame-de-Fatima est située au 330 rue Des Monts dans la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez, MRC de la Matawinie, Lanaudière. Elle a été construite en 1946 par le Père Wilfrid Corbeil et les entrepreneurs Adélarde Perreault et Henri Gareau. La superficie du terrain est de 26 267,4 pieds carrés.

AU COEUR DE LA NATURE ET DE LA VIE RODRIGUAISE.

La Chapelle de Notre-Dame-de-Fatima, située près du Lac Vert et du Lac Rouge, est au cœur de la nature et de la vie rodriguaise.

Le terrain donne sur une rue asphaltée et le bâtiment est visible de la route. La chapelle est entourée de forêt et d'arbres matures. Le bâtiment dégage un cachet patrimonial et de nombreuses fenêtres bordent la chapelle.



La façade principale et les murs sont faits de béton et la toiture est en bardeaux. À l'intérieur, le revêtement dominant est le bois et la voûte a la force d'un arc polygonal.

Sources :

1. <http://www.lieuxdeculte.qc.ca/>
2. <http://www.hexagonelanaudiere.com/>
3. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/>

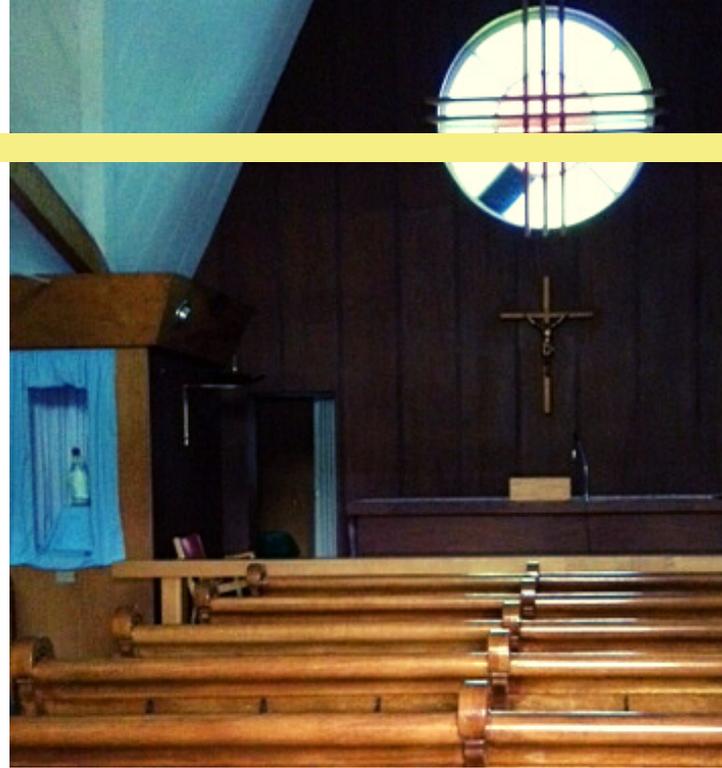
APPEL À PROPOSITIONS POUR RECONVERSION DU LIEU

La Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez a acquis la propriété en 2013 et a pour objectif de préserver ce lieu caractéristique du paysage rodriguais.

Comme le bâtiment vieillit et que la municipalité est incapable d'assumer les frais d'entretien et de reconversion, nous sommes à la recherche d'un organisme à but non lucratif ou d'une entreprise privée prête à mettre sur pied un projet mobilisateur afin de reconvertir la Chapelle de Notre-Dame-de-Fatima. Ce projet devra être financièrement autonome et viable.

UN BÂTIMENT, UN POTENTIEL INFINI.

Comme le bâtiment a un potentiel infini, la municipalité de Saint-Alphonse Rodriguez encourage les initiatives locales, mais prendra également en considération les propositions régionales.



La municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez encourage les projets de revitalisation et de reconversion dont l'essence est culturelle ou sociale dans le but de profiter à toute la communauté rodriguaise et touristique, sans toutefois s'y limiter.

Les projets respectueux de l'environnement ou qui mettent à l'avant plan la préservation de la nature seront lus avec attention, sans que ce ne soit une exigence.

La municipalité accordera son soutien au projet sélectionné dans la mesure où son rôle sera celui d'un intermédiaire. La responsabilité relèvera donc entièrement de celle du titulaire du projet sélectionné.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter ces documents :

1. Rapport d'inspection
2. Grille de spécification du zonage

LA RÉDACTION DE LA PROPOSITION DE RECONVERSION

Les intéressés sont priés de présenter leur proposition en remplissant le formulaire PDF intitulé **Appel à propositions - Chapelle de Notre-Dame-de-Fatima** et à envoyer les documents requis à **biblio@munsar.ca avant le 17 août 2020**. Si les fichiers sont trop lourds, il est possible de les acheminer via Wetransfert. Seuls les dossiers rédigés en français sont acceptés.

Documents requis :

1. **Formulaire Word** intitulé Formulaire - Chapelle de Notre-Dame-de-Fatima
2. **Curriculum vitae** du ou des proposeur.s en format Word ou PDF
3. **Échéancier** du projet en format Word ou PDF
4. **Scénario de financement** (campagnes de financement, investissements privés, subventions, etc.) en format Word ou PDF

Les propositions seront soumises à un comité de sélection. Le projet retenu sera ensuite proposé aux élus municipaux.

Veuillez noter que la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez ne s'engage pas à retenir obligatoirement un des projets proposés.

Date limite : 17 août 2020

Envoyer les documents à : biblio@munsar.ca



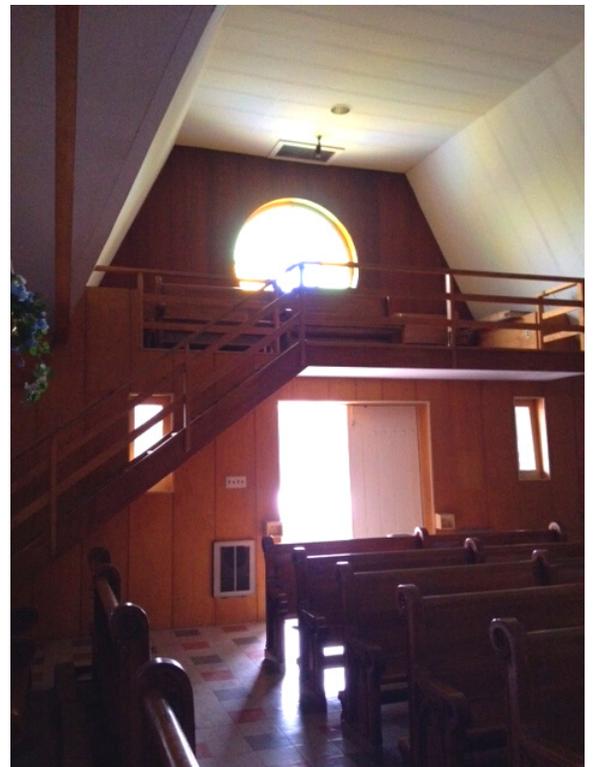
Il est possible de prévoir une rencontre pour visiter le bâtiment. En considérant le contexte actuel, voici les mesures de sécurité qu'il faudra considérer ;

1. La visite devra se tenir après le 4 mai 2020.
2. En tout temps, il faudra respecter au moins deux mètres de distance avec l'employé municipal chargé de la visite.
3. Si vous avez des symptômes liés à la COVID-19, ou si vous revenez de voyage, vous devez annuler le rendez-vous.
4. Un lavage de main avant et après la visite est exigé.

Pour une visite, veuillez contacter Caroline Fortin, coordonnatrice à la culture, à biblio@munsar.ca ou 450 883-2264 poste 7435.

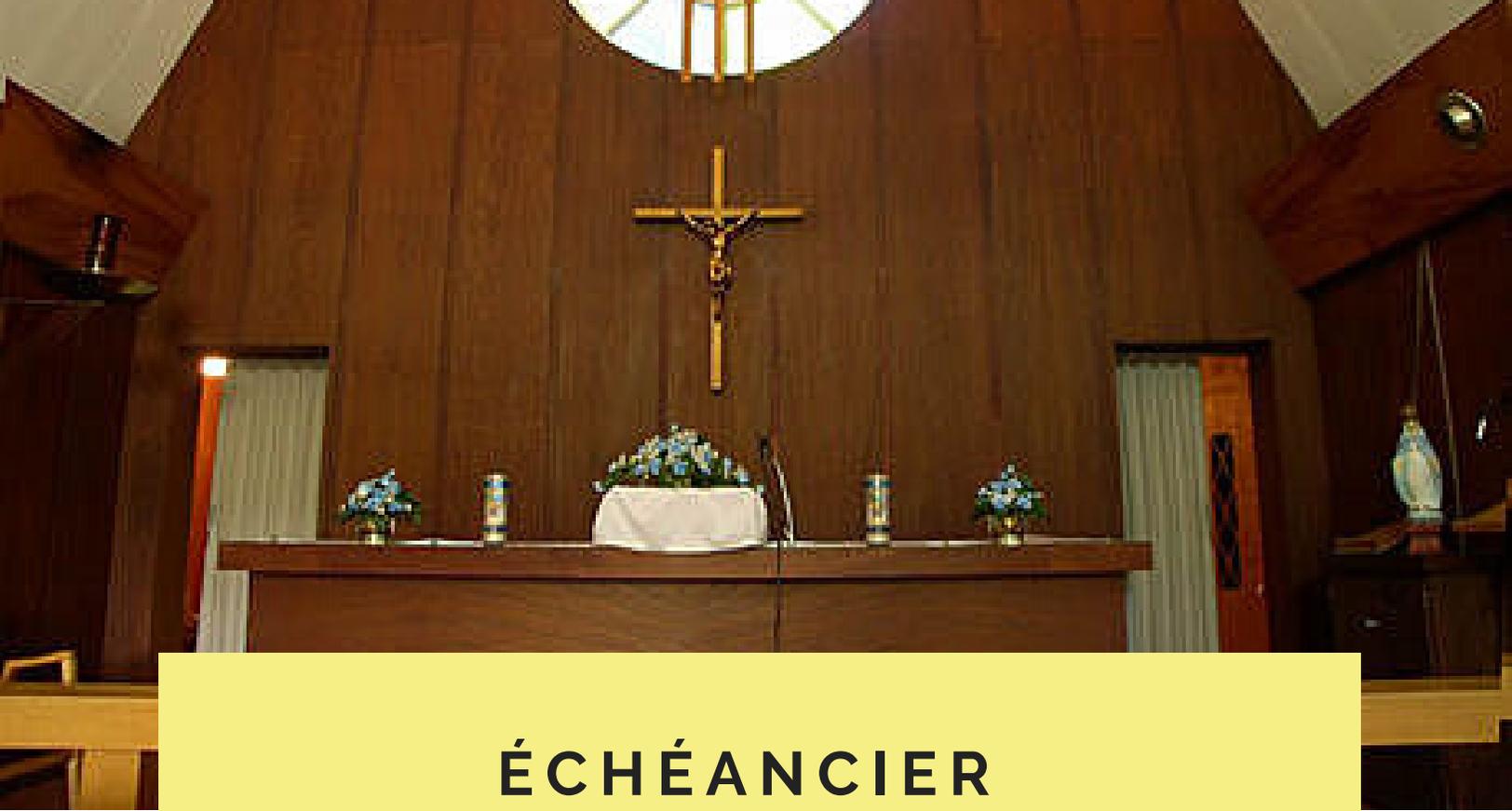


DÉTAILS



L'immeuble n'est pas un bien patrimonial classé ou reconnu et n'est pas situé dans un site patrimonial, ni dans une aire de protection selon la Loi sur le patrimoine culturel.

Pour plus d'informations concernant les vocations possibles du bâtiment, consultez le document **Grille de spécification du zonage - Chapelle de Notre-Dame-de-Fatima**.



ÉCHÉANCIER

17 août 2020 : Date limite de la remise des dossiers.

18 août au 18 septembre 2020 : Évaluation des projets par le comité

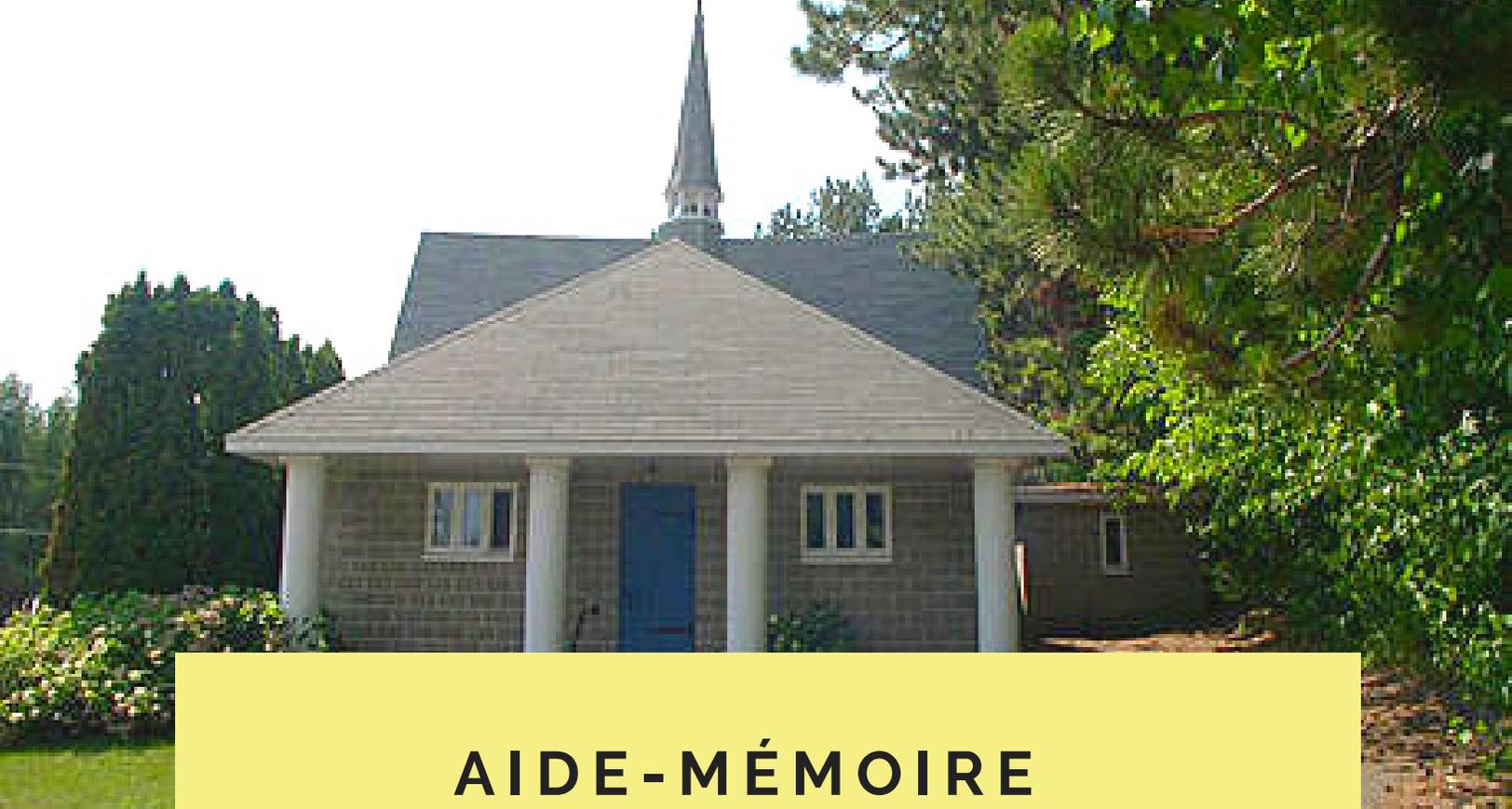
21 septembre au 5 octobre 2020 : Évaluation des projets sélectionnés par le comité par les élus municipaux.

16 octobre 2020 : Date limite de l'annonce du projet sélectionné, s'il y a lieu.

Tous les proposeurs dont le projet ne sera pas sélectionné recevront un courriel de refus au plus tard le 16 octobre 2020.

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

1. L'originalité
2. L'apport dans la communauté (Les projets dont la vocation est culturelle ou sociale, ou qui se soucient de l'environnement seront soulignés, toutefois, il n'est pas essentiel de s'y limiter)
3. La faisabilité et le réalisme
4. L'autonomie



AIDE-MÉMOIRE

Date limite pour remettre votre dossier : 17 août 2020

Envoyer votre dossier : biblio@munsar.ca

Seuls les documents transmis par voie électronique sont acceptés. Il est aussi possible d'envoyer votre dossier par Wetransfert, si vos fichiers sont trop lourds. Seuls les documents rédigés en français sont acceptés.

Documents à remettre :

1. Formulaire Word dûment rempli intitulé Formulaire - Chapelle de Notre-Dame-de-Fatima
2. Curriculum vitae du ou des proposeur.s en format Word ou PDF
3. Échéancier du projet en format Word ou PDF
4. Scénario de financement en format Word ou PDF

Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.